



MAIRIE DE NANÇAY

18330

Téléphone : 02.48.51.81.35

E-mail : [mairie@nancay.fr](mailto:mairie@nancay.fr)

**EXTRAIT**  
**DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SÉANCE DU 24 AVRIL 2026**

**DÉLIBÉRATION N°2026\_04\_0012**

**Nombre de conseillers en  
exercice : 15**

**Présents : 15**

**Votants : 15**

*Date de la convocation :*  
17/04/2026

*Date d'affichage :*  
17/04/2026

**OBJET : Délégué syndicat  
de transport scolaire**

L'an deux mille vingt-six  
le vingt quatre avril à dix-neuf heures,  
le Conseil Municipal de la Commune de Nançay,  
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,  
au club house de tennis en raison des travaux à la mairie, sous la présidence de  
Monsieur Alain URBAIN, Maire.

Présents : Mesdames BERT, BOUGIS, DESSENS, FONTENY, GAUVIN, MARY,  
NOULHIANE

Messieurs, BAILLY, PERRIER, PRÉTEUX, RAGOBERT, THEULOT,  
URBAIN, VANDENABEELE, VILLERET.

Excusé : /

Absents : /

Secrétaire : Madame Murielle BOUGIS

Vu le code général des collectivités,

Considérant que le conseil municipal doit élire un représentant au sein du  
syndicat intercommunal de transport scolaire,

Le conseil, après en avoir délibéré, a désigné, à l'unanimité, Madame  
Roseline MARY.

Fait à Nançay, le 25 avril 2026

La secrétaire,

Le Maire,

Murielle BOUGIS

Alain URBAIN.

Certifié exécutoire

Reçu en préfecture ou en Sous-  
Préfecture le :

Publié ou notifié le :

Délibération mise en ligne sur le site de la Commune le 27 avril 2026